



Maizières-la-Grande-Paroisse, le 6 juin 2022

Objet : Fonctionnement Périscolaire/Mercredis et Vacances - Rentrée scolaire 2022-2023

Madame, Monsieur,

L'Accueil de Loisirs est un lieu pour se détendre, jouer, découvrir et s'exprimer. Dans un cadre agréable, des animateurs diplômés et motivés se rendent disponibles pour que vos enfants s'y sentent bien.

Chaque année, la Directrice et ses animateurs élaborent un projet « pédagogique » qui fixe les grands objectifs, comme par exemple « l'autonomie de l'enfant dans son espace de vie ». Il établit les orientations, en fonction de l'âge et des capacités de l'enfant, à la fois sur les temps périscolaires et extrascolaires.

Les animations sont axées sur le rythme de l'enfant et le respect de ses besoins, de ses envies. La participation aux activités n'est donc pas obligatoire : chacun peut, grâce à l'aménagement des salles, se reposer.

LES TEMPS PÉRISCOLAIRES (MATIN/MIDI/SOIR)

Objectif de l'année ⇒ **Accompagne-moi à faire seul et avec les autres.**

Les animateurs présents pour accueillir les enfants :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7h-8h30	Cécile - Eddy	Cécile - Eddy	Cécile	Eddy - Julien	Cécile - Julien
12h-13h45	Cécile - Carole	Cécile - Julien	Eddy	Carole - Julien	Carole - Julien
16h15-18h30	Cécile - Eddy	Cécile - Julien	Julien	Eddy - Julien	Eddy - Julien

✚ **Matin/Midi** : activités libres et accompagnement des enfants dans leurs projets.

✚ **Soir** : activités périscolaires

Tous les soirs :

- Lundi : Cécile « Les petites bêtes et leurs environnement » (Activité environnementale)
- Mardi : Julien « Trouve ta voix » (Activité d'expression)
- Jeudi : Eddy « Force synergique » (Activité de coopération)
- Vendredi : « Sportez-vous ! »

Pour une bonne organisation du service, il est impératif que les responsables légaux ou personnes déléguées viennent rechercher leurs enfants à **18h30, dernier délai.**

LES MERCREDIS

Un programme d'activités ludiques, créatives et sportives vous sera proposé. Les enfants ont le choix entre l'activité menée ou une activité libre (peinture, perles, projet d'enfant). Le rythme de l'enfant est respecté (cf. : projet pédagogique de la structure). Vous pouvez suivre les activités de votre enfant via la page Facebook de l'Accueil de Loisirs : [ALSH Galopins](#).

LES TEMPS EXTRASCOLAIRES (VACANCES)

À chaque période de vacances, les enfants découvriront un thème différent, afin de leur permettre de s'échapper et de visiter de nouveaux horizons et univers, tout en respectant les objectifs du projet pédagogique.

Les inscriptions à la restauration scolaire, ainsi qu'aux activités périscolaires (garderie et mercredi) et extrascolaires (vacances) **sont à effectuer uniquement via l'espace famille.**

Étape 1 : Le dossier d'inscription est à retourner avant le 15 juillet 2022 à l'Accueil de Loisirs.

Pour les nouveaux inscrits, vous recevrez un lien par mail une fois le dossier pris en charge (il faut compter 3/4 jours et vérifier vos SPAMS). Le lien vous permettra de créer votre compte sur le site « Espace famille ». Pour les inscriptions en cours d'année, vous recevrez un mail 2/3 jours après le dépôt du dossier.

Étape 2 : Vous pouvez accéder à votre espace famille pour inscrire directement votre (vos) enfant(s) et effectuer le paiement en ligne pour valider la réservation.

Les réservations en ligne pour la rentrée de Septembre 2022 seront ouvertes à partir du 25 Juillet 2022.

TABLEAUX RÉCAPITULATIFS DES DÉLAIS D'INSCRIPTION :

LES TEMPS PÉRISCOLAIRES (MATIN/SOIR)

Période d'inscription
Ouvert jusqu'à la veille 23h59.
Date limite d'annulation
Pas d'annulation possible.

LA RESTAURATION SCOLAIRE

Période d'inscription
Ouvert jusqu'au mardi de la semaine précédente (23h59) .
Date limite d'annulation
Les inscriptions sont fermées et aucun avoir n'est possible le mardi de la semaine précédant le jour d'inscription.

LES MERCREDIS

Période d'inscription
Ouvert jusqu'au mardi de la semaine précédente pour les mercredis avec repas et jusqu'au dimanche de la semaine précédente pour les mercredis sans repas.
Possibilités d'inscription
A la journée entière (avec ou sans repas). A la demi-journée (avec ou sans repas).
Date limite d'annulation
Les inscriptions sont fermées et aucun avoir n'est possible le mardi de la semaine précédant le jour d'inscription.

LES TEMPS EXTRASCOLAIRES (VACANCES)

Période d'inscription
Ouvert 4 semaines avant les vacances et jusqu'à une semaine avant le premier jour des vacances.
Possibilités d'inscription
A la journée entière (avec ou sans repas). A la semaine pour bénéficier du forfait.
Date limite d'annulation
Les inscriptions sont fermées et aucun avoir n'est possible 3 semaines avant le premier jour de vacances.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer et nous répondrons à toutes vos interrogations !